

# FORMATION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Certificat de Spécialisation  
*Conduite de productions en agriculture  
biologique, commercialisation et  
transformation*



## Se lancer dans l'Agriculture Biologique pour:

- Conduire des productions (légumes, arboriculture et viticulture) selon les principes de l'agriculture biologique.
- Réaliser la transformation et la commercialisation des produits issus de l'exploitation en agriculture biologique.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans ou plus
- Avoir une formation en agriculture de niveau IV (bac pro ou BP REA) ou avoir une année d'expérience professionnelle dans le secteur de la production agricole
- Satisfaire au positionnement d'entrée (test et entretien)

## PUBLIC CONCERNE

Public jeune ou adulte :

- Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation
- Salarié en Congé Individuel de Formation (CIF) ou période de professionnalisation
- Demandeur d'emploi (rémunération possible selon la législation en vigueur)
- Salarié en Plan de Formation Entreprise.

## OBJECTIFS

- Développer au sein d'une entreprise les productions en agriculture biologique (en installation ou en conversion), comme chef d'exploitation ou responsable salarié, gérer la transformation et la commercialisation des produits issus de l'exploitation agricole.
- Acquérir des compétences et un diplôme qui atteste de capacités pour conduire des productions en agriculture biologique, en transformation et en commercialisation

## DEBOUCHES POSSIBLES

Le diplôme permet de **conforter un projet d'installation ou l'exercice du métier de Responsable d'exploitation** (non salarié ou salarié) **pour des exploitations conduites en agriculture biologique.**

Il permet aussi de travailler dans des entreprises ayant ou développant des productions en agriculture biologique.

## CALENDRIER ET DUREE

Durée de formation: 7 mois de décembre à juin. En alternant formation en centre (16 semaines comportant des cours, des études de cas, des visites, du travail individualisé...) et formation en entreprise (12 semaines dans une ou plusieurs exploitations agricoles).

Durée du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (si une de ces formules est choisie) : de 9 mois à 12 mois dont 560 h de formation en centre

Lieu de la formation : LPA La Ricarde – Isle sur la Sorgue

Début de la formation : **novembre 2013.**

CFPPA de Vaucluse  
BP 274 Hameau de Serres  
84208 CARPENTRAS Cedex

Tél 04 90 60 80 90 – Fax 04 90 60 93 78  
<http://campus.louisgiraud.online.fr>  
E.Mail : [cfppa.carpentras@educagri.fr](mailto:cfppa.carpentras@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE



Provence-Alpes-Côte d'Azur



## CONTENU DE LA FORMATION

La formation est structurée en 4 unités capitalisables (UC)

*Les durées sont données à titre indicatif et pourront varier.*

Unité capitalisable	contenu	Durée de formation en centre	Durée de formation en entreprise
UC1	<b>Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'Agriculture Biologique</b> Principes de l'agriculture biologique Réglementation et cahier des charges Analyse et comparaison d'exploitations, éléments de choix des systèmes de production et de commercialisation	15 jours	<b>60 jours</b>
UC 2	<b>Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'Agriculture Biologique:</b> Itinéraires techniques de travail du sol Choix des variétés Gérer la fertilité du sol Pratique de la fertilisation des cultures Protection des cultures Entretien des cultures La gestion des adventices Récolte et qualité des produits.... Choix des itinéraires techniques, réalisation des opérations de production, suivi technique	30 jours	
UC 3	<b>Analyse technico-économique des productions conduites en Agriculture Biologique et les conséquences d'une conversion:</b> Analyse et comparaison d'itinéraires techniques de production Comparaison de systèmes de production Diagnostic de conversion et préconisations	20 jours	
UC 4	<b>Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques</b> Techniques de transformation des produits végétaux et réglementation spécifique au cahier des charges en AB Filières de commercialisation et leurs spécificités Stratégies commerciales	15 jours	
<b>Total</b>		<b>80 jours</b>	<b>60 jours</b>
		<b>140 jours</b>	

## ACTIVITES

Le CFPPA de Vaucluse vous permettra d'acquérir ces compétences grâce à des **activités variées** :

- la rencontre des **producteurs** dans différents systèmes de production et de commercialisation lors **de visites**
- la rencontre **de professionnels de la filière commerciale régionale** (Biocoop, Relais vert, points de vente collectifs de la région...)
- des **interventions de spécialistes reconnus** dans leur champ de compétence: techniciens et ingénieurs du GRAB (Groupe de recherche en agriculture biologique), K. Riman, consultant en agroécologie, conseiller d'entreprise...
- des études de **cas concrets** (cas concret technique, étude de conversion sur des exploitations de la région) en groupe
- un **suivi de culture** en exploitation agricole
- de nombreuses périodes de stage en exploitation agricole permettant d'acquérir une **pratique** effective des gestes techniques (12 semaines de stage dans une ou plusieurs entreprises)
- la pratique de la transformation dans un petit laboratoire de proximité
- le **travail individualisé** sur **le projet** concret de chacun.

**IMPORTANT** : Le candidat devra s'acquitter d'une participation pour les services connexes (*cours photocopiés remis en propriété aux stagiaires, fournitures en papeterie et impressions pour dossiers professionnels en plusieurs exemplaires, carnets de liaison, ...*)